



- | | |
|---|---|
| > ABRICOTIER, PÊCHER : oïdium | > POMMIER, POIRIER : tavelure, carpo, puceron |
| > PRUNIER, CERISIER : maladies du feuillage | > POMMIER : oïdium, black rot, monilia |
| > PÊCHER, ABRICOTIER, PRUNIER : TOP, carpo | > POMMIER : éclaircissage |
| > CERISIER : suzukii | > TOUTES ESPÈCES : irrigation, fertilisation |

> ABRICOTIER, PÊCHER : Oïdium

Renouvelez les applications à base de soufre.
En agriculture biologique, la stratégie est identique.

> PRUNIER : Rouille et maladies du feuillage

Les conditions humides vont être favorables aux champignons. Intervenez en préventif.

- Penncozeb, Trimanoc.... (mancozèbe) à 2,15 kg/ha (25 €/ha, max 4 traitements/an, H361d, dernière année)
- Alcoban ou Delan WG (dithianon) à 0,5 kg/ha (22 ou 26 €/ha, max 2 traitements/an, non mélangeable)

En agriculture biologique, positionnez du Curatio (polysulfure de calcium)^{AB} à 16 l/ha (max 5 traitements/an).

> CERISIER : Cylindrosporiose et gnomonia

Les conditions humides vont être favorables aux champignons. Intervenez en préventif.

- Kruga (fenbuconazole) à 3 l/ha (18 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 5j, dernière année)
- Syllit max (dodine) à 1,25 l/ha (31 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 14j)

En agriculture biologique, il n'existe pas de moyen de lutte spécifique.

> PÊCHER : Tordeuse Orientale

Le pic d'éclosions débute et se poursuivra jusqu'au 10 mai. Le Coragen a dû être positionné.

En agriculture biologique, positionnez les premières applications larvicides à base de virus de la granulose.

- Madex twin^{AB} à 0,1 l/ha (44 €/ha, max 12 traitements/an, BC)
- Carpovirusine 2000^{AB} à 1 l/ha (43 €/ha, max 10 traitements/an, BC)
- Carpovirusine evo2^{AB} à 1 l/ha (47 €/ha, max 10 traitements/an, BC)

> PRUNIER : Carpocapse

Le pic de ponte est en cours. L'inségar a dû être réalisé.

En agriculture biologique, attendez les premières éclosions prévues la semaine prochaine pour intervenir.



PÊCHER, PRUNIER, CERISIER : Pucerons

Sur pêcher, le puceron noir est assez fréquent ; une pyrèthre suffit pour l'éliminer. On commence à également à observer quelques foyers de puceron vert sur pêcher et prunier, et de puceron noir sur cerisier. Surveillez vos parcelles et intervenez dès présence.

- Teppeki (flonicamide) à 0.14 kg/ha si non utilisé en pré floral (26 €/ha, max 2 traitements/an)
- Movento (spirotétramat) à 1.5 l/ha (130 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 21j, H361fd)

En agriculture biologique, il est possible d'intervenir avec du Lovell (huile de paraffine)^{AB} à 20 l/ha (50 €/ha, max 4 traitements/an, BC).



CERISIER : Drosophila Suzukii

En 2020, la lutte sur les variétés précoces a débuté trop tard. La lutte chimique doit débuter dès le tout début de la véraison. Elle consiste à positionner au moins 2 applications, en alternant les produits.

- Karaté Zéon ou Lambdastar (lambda-cyhalothrine) à 0,11 l/ha (8 ou 9 €/ha, max 2 applications/an, dar = 7j)
- Décis protech ou Deltastar (deltaméthrine) à 0,83 l/ha (11 ou 15 €/ha, max 3 applications/an, dar = 7j)
- Imidan 50 WG (phosmet) à 1,5 kg/ha (38 €/ha, max 1 application/an, dar = 14j, non mélangeable)
- Exirel (cyazypyr) à 0,75 l/ha (150 €/ha, max 2 applications/an, dar = 3j).

En agriculture biologique, seuls les filets insect-proof sont efficaces.



POMMIER, POIRIER : Tavelure

Les projections sont importantes à chaque pluie et les modèles donnent des risques de contamination élevés sur cette période. Renouvelez les traitements en fonction de la pousse, très rapide actuellement.

En agriculture biologique, la stratégie est identique (cf produits flash précédent).



POMMIER : Oïdium

Les applications à base de soufre doivent se poursuivre. N'hésitez pas à utiliser des produits spécifiques sur les parcelles à problème.



POMMIER : Black rot

Les conditions humides et relativement douces vont être favorables à la maladie. Intervenez cette semaine sur les parcelles à risque.

- Topsin WG (thiophanate méthyl) à 1 kg/ha (24 €/ha, max 1 traitement/an, dernière année)
- Géoxe WG ou Safir WG ou Stampa (fludioxonyl) à 400 g/ha (60 €/ha, max 1 traitement/an)

En agriculture biologique, il n'existe pas de moyen de lutte.



POMMIER : Monilia

Sur les parcelles de Chantecler, Granny, Juliet contaminées les années précédentes, les symptômes ré-apparaissent malgré les faibles précipitations. Réalisez une lutte prophylactique en éliminant les rameaux touchés. La lutte contre la tavelure peut éventuellement être complétée par des IBS.

- Invictus ou Score (difénoconazole) à 0,15 l/ha (11 ou 13 €/ha, max 3 traitements/an, H373)
- Kruga (fenbuconazole) à 1,4 l/ha (9 €/ha, max 3 traitements/an, dernière année).

En agriculture biologique, effectuez une lutte prophylactique.



POMMIER, POIRIER : Carpocapse

Le vol vient de débuter. Placez la confusion sexuelle, ou les pièges sexuels dans les parcelles sans confusion.

- Checkmate CM-XL ^{AB} à 300/ha (170 €/ha, carpo, BC)
- Cidetrak CM ^{AB} à 500/ha (195 €/ha, carpo, BC)
- Ginko ^{AB} à 500/ha (210 €/ha, carpo, BC)
- Cidetrak CM meso ^{AB} à 100/ha (215 €/ha, carpo, BC)
- Rak 3 super ^{AB} à 500/ha (215 €/ha, carpo, BC)
- Ginko ring ^{AB} à 100/ha (225 €/ha, carpo, BC)
- Rak 3 + 4 ^{AB} à 500/ha (325 €/ha, carpo + capua, BC)
- Ginko duo ^{AB} à 500/ha (335 €/ha, carpo + TOP, BC)
- Isomate CLR max ^{AB} à 750/ha (405 €/ha, carpo + capua, BC).



POMMIER : Eclaircissage chimique

Les éclaircissages sont en cours. Le stade optimal d'utilisation du Rhodofix est passé. Attention à ne pas le positionner au-delà de 9 mm sur Gala et Fuji, au risque de provoquer l'apparition de fruits pygmées. Désormais privilégiez Exilis ou Maxcell (6BA, 160 ou 200 €/ha). Dans tous les cas, fermez les jets du bas car les fruits du bas des arbres seront fatalement davantage gelés.



TOUTES ESPÈCES À NOYAU : Fertilisation

Les apports d'azote, de potassium et de calcium peuvent débuter sur les parcelles non gelées. Ils sont à moduler selon la charge estimée et en soustrayant les quantités déjà amenées en automne ou avant fleur. Les besoins annuels maximaux sont de 4,8 U/T de N, 5 U/T de K20 et 4 U/T de CaO (source cahiers culturels arbo du Sud Ouest), et un minimum de 50 U de potasse est impératif pour préserver la qualité et la conservation des fruits.

Plusieurs engrais peuvent être envisagés, en évitant les formules complètes qui ne permettent pas de respecter les équilibres entre éléments (apport inutile de phosphore qui s'accumule dans les sols), et coûtent beaucoup plus cher.

- Ammonitrate (33,5 % N à 1,30 €/U)
- Nitrate de chaux (15,5% N à 3 €/U)
- Nitrate de potasse (13% N à 8 €/U et 46% K20 à 2 €/U)
- Sulfate de potassium (50 % K20 à 1,50 €/U)

En agriculture biologique, choisissez les formules de bouchons les plus dosées en potassium. Il est également possible d'opter pour du Patentkali (30 % K20 à 2 €/U et 10% MgO), ce qui permet d'éviter les apports d'azote qui induisent de la vigueur et donc de l'appétence vis-à-vis des pucerons.



TOUTES ESPÈCES : Irrigation

Excepté dans les parcelles ayant été protégées par aspersion, l'irrigation doit se poursuivre. La semaine dernière, aucune pluie n'a couvert les besoins des arbres fruitiers (ETM en mm) :

| | | | | | |
|------|---------|--------|---------|------------|----------|
| kiwi | pommier | pêcher | prunier | abricotier | noisette |
| 20 | 20 | 20 | 20 | 12 | 9 |

En goutte-à-goutte, maintenez l'irrigation à raison d'1 mm/jour sur les parcelles gelées et passez à 1,5 mm/j sur les autres. En aspersion, les apports doivent correspondre à la demande climatique lorsqu'elle est sur frondaison, et à la moitié de l'ETM lorsqu'elle est localisée.

| | goutteurs | | | micro asperseurs | | asperseurs | | | |
|--|------------------|--------------|--------------|------------------|------------|--------------|------------|---------------|------------|
| densité | 1500/ha | 2500/ha | 640/ha | 5 x 3 | 5 x 3 | 21x24 | 18x20 | 18x18 | 20x20 |
| débit | 4 l/h | 1,6 l/h | 4 l/h | 35 l/h | 40 l/h | 1,8 m3/h | 1,5 m3/h | 1,5 m3/h | 2 m3/h |
| pluviométrie en mm/h | 0,6 | 0,4 | 0,25 | 2,3 | 2,7 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 |
| Apport max du 26 avril au 3 mai | 1,5 mm/j | | | 10 mm | | 20 mm | | | |
| Durée max du 26 avril au 3 mai | 2 h 15 /j | 3 h/j | 6 h/j | 4 h | 4 h | 6 h | 5 h | 4 h 30 | 4 h |
| Apport min du 26 avril au 3 mai | 1 mm/j | | | 10 mm | | 20 mm | | | |
| Durée min du 26 avril au 3 mai | 1h30 /j | 4 h | 4 h | 4 h | 4 h | 6 h | 5 h | 4 h 30 | 4 h |

La conseillère pour l'arboriculture, Anne Penavayre
Tel : 06.29.58.02.17

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est agréé par l'État pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (agrément numéro MP01858). Cette démarche s'inscrit dans le programme Écophyto 2, dont l'objectif est de réduire de 50% l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025 en France. En ce sens, les méthodes alternatives sont systématiquement citées dès qu'elles sont suffisamment efficaces.

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO www.occitanie.chambre-agriculture.fr/

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest. Pour la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, consultez l'arrêté phyto du 04/05/2017.

Ce document est la propriété du Conseil départemental de la Haute-Garonne (numéro SIRET: 22310001700423). Il ne peut être dupliqué sans son autorisation. Référence : FC03V05_1803flasharbo